



Centre de la petite enfance  
Château de grand-mère

## **PROGRAMME ÉDUCATIF**

Dernière révision  
Avril 2019

## TABLE DES MATIÈRES

*Note : «éducatrice» désigne aussi les éducateurs*

	Page
Notre mission .....	3
Nos valeurs.....	3
Caractéristiques particulières au CPE.....	4
Principes de base du programme.....	4
Le développement global de l'enfant.....	6
Apprendre à travers le jeu.....	6
L'environnement d'apprentissage.....	7
Interventions démocratiques.....	8
Rôle des parents.....	9
Personnel éducateur.....	9
Rencontres parents et éducatrice.....	10
Promotion et prévention des saines habitudes de vie.....	10
Activités favorisant la transition scolaire.....	12
Horaire type des activités quotidiennes.....	14

Le but de ce document est de fournir aux parents ainsi qu'au personnel des deux installations du Centre de la petite enfance Château de grand-mère, l'information pertinente concernant le programme éducatif appliqué au CPE.

En s'inspirant de l'approche pédagogique de «Jouer c'est magique», nous appliquons le programme éducatif des services de garde «Accueillir la petite enfance», programme reconnu par le ministère de la Famille. Ce programme comporte des activités qui ont pour but :

*«1<sup>e</sup> de favoriser le développement global de l'enfant en lui permettant de développer toutes les dimensions de sa personne notamment sur les plans affectif, social, moral, cognitif, langagier, physique et moteur;*

*2<sup>e</sup> d'amener progressivement l'enfant à s'adapter à la vie en collectivité et de s'y intégrer harmonieusement.»<sup>1</sup>*

### **Notre mission**

La mission du CPE est d'offrir des services de garde éducatifs sécuritaires et de qualité, dans un environnement sain, qui favorisent tous les aspects du développement de l'enfant et qui répondent aux besoins de garde des familles utilisatrices du service.

### **Nos valeurs**

Au CPE les valeurs que nous préconisons sont :

- **Le respect** (de soi, des autres, des différences et de l'environnement).  
Que ce soit envers lui, envers les autres ou envers son environnement, l'enfant apprend par l'exemple. Nous devons commencer par le respecter lui-même pour ce qu'il est et non pour ce que l'on voudrait qu'il soit, si nous voulons qu'il témoigne du respect envers les autres.
- **L'autonomie**  
L'autonomie est un long processus qui se développe tout au long de la croissance de l'enfant. En respectant son âge et ses capacités, en le supportant dans ses activités, en lui permettant : d'être soi-même, de faire des choix, de prendre des initiatives, d'explorer et de faire des erreurs, nous encourageons l'enfant à développer son autonomie.
- **Le bien-être**  
Le bien-être se définit comme étant une sensation agréable procurée par la satisfaction de besoins physiques et se caractérise par l'absence de tensions psychologiques.

---

<sup>1</sup> *Accueillir la petite enfance*, programme éducatif des services de garde du Québec, p.5.

En évoluant dans un environnement sain et sécuritaire, en recevant des collations et des repas équilibrés, en étant entourés par des adultes bienveillants soucieux de l'unicité de chaque enfant ainsi que de la qualité des interventions et du plaisir nécessaire aux apprentissages, nous aidons l'enfant à se connaître, à développer une bonne estime de soi, à grandir en harmonie avec ses pairs, à s'investir dans le monde qui l'entoure et par-dessus tout, à tisser des liens de confiance avec des adultes significatifs.

### **Caractéristiques particulières au CPE**

Le CPE Château de grand-mère est un CPE qui offre des services éducatifs dans deux installations. Ces deux installations situées dans le même quartier desservent en priorité, les familles d'un milieu de travail et les familles d'un secteur précis du quartier.

La première installation est située tout près de trois institutions qui accueillent des personnes âgées, soit : le Centre d'hébergement St-Joseph de la Providence, le Centre de jour du CLSC Bordeaux-Cartierville et le Pavillon des Bâtisseurs (institution qui reçoit des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer). Parce que nous croyons que les échanges intergénérationnels sont profitables autant pour les enfants que pour les personnes âgées, des activités sont organisées occasionnellement avec les bénéficiaires de ces institutions. Ces échanges peuvent prendre différentes formes : activités physiques, jeux interactifs, histoires, bricolages, partage de repas, visites des personnes âgées lors de fêtes spécifiques, invitation des personnes âgées à nos spectacles et nos événements familiaux.

La deuxième installation est située dans un secteur du quartier et participe à l'évolution de ce secteur. Sa principale caractéristique est à l'image du secteur : la mixité sociale.

Toutefois, peu importe le lieu où les services sont offerts, le CPE Château de grand-mère fonctionne avec la même philosophie et applique le même programme éducatif, et tient compte des besoins et du niveau de développement des enfants qu'il accueille et offre, selon un processus global et intégré, des expériences variées dans les quatre domaines du développement global de l'enfant en référence au programme.

### **Principes de base du programme**

Les cinq principes de base définis par le programme «Accueillir la petite enfance» et que nous appliquons sont :

- **Chaque enfant est un être unique**

En développant une connaissance approfondie de chaque enfant, l'éducatrice qui en est responsable est en mesure de reconnaître et de respecter les particularités de chacun, son rythme de développement, ses besoins et ses champs d'intérêt.

- **L'enfant est le premier agent de son développement**

Un enfant apprend d'abord spontanément, en expérimentant, en observant, en imitant et en parlant avec les autres, grâce à sa propre motivation et à ses aptitudes naturelles. L'éducatrice guide et soutient cette démarche de l'enfant qui lui permet de développer son autonomie.

- **Le développement de l'enfant est un processus global et intégré**

L'enfant se développe dans toutes ses dimensions – affective, physique et motrice, sociale et morale, cognitive et langagière -, et celles-ci agissent à des degrés divers, dans le cadre de ses apprentissages. Les interventions de l'éducatrice, les aménagements et les activités proposées au CPE sollicitent de multiples façons l'ensemble de ces dimensions.

- **L'enfant apprend par le jeu**

Essentiellement le produit d'une motivation intérieure, le jeu constitue pour l'enfant le moyen par excellence d'explorer le monde et d'expérimenter. Les différents types de jeux auxquels il joue : solitaire ou coopératif, moteur, symbolique, etc., sollicitent, chacun à sa manière, toutes les dimensions de sa personne.

- **La collaboration entre le personnel éducateur et les parents contribue au développement harmonieux de l'enfant**

Il est important qu'une bonne entente et un lien de confiance existent entre les éducatrices et les parents. Cela rassure l'enfant et favorise la création d'un lien affectif privilégié entre lui et le ou les adultes qui en prennent soin au CPE.

L'application du programme éducatif est favorisée par certaines conditions qui sont au cœur des préoccupations de l'ensemble du personnel du CPE, soit :

- L'environnement physique : l'aménagement des lieux, l'équipement, les jouets, le matériel éducatif et récréatif;
- L'environnement humain : la compétence et l'expertise du personnel, le style d'intervention auprès des enfants;
- L'organisation du travail : l'horaire quotidien spécifique et stable, la planification des activités (annuelle, mensuelle, hebdomadaire, quotidienne);
- La participation des parents : en siégeant en tant qu'administrateur, en participant à différents comités, en assistant aux rencontres parents/éducatrice, en participant aux activités régulières ou spéciales, en accompagnant lors des sorties.

## **Le développement global de l'enfant**

- **La dimension affective**

L'enfant apprend à développer sa capacité d'exprimer et de contrôler ses émotions, à gérer les changements et les transitions, à construire et à renforcer son estime de soi, à construire son identité personnelle et sexuelle, à développer sa résilience.

- **La dimension physique et motrice**

L'enfant apprend à développer son système sensoriel, sa motricité fine et globale, sa coordination, sa latéralisation et son image corporelle.

- **La dimension sociale et morale**

L'enfant apprend à développer sa capacité de faire confiance aux autres, de bien s'entendre avec ses pairs, à coopérer, à partager, à faire des compromis, à attendre son tour et à prendre en compte la perspective des autres avant d'agir.

- **La dimension cognitive**

L'enfant apprend à s'organiser dans le temps et dans l'espace, à structurer sa pensée, à raisonner avec cohérence et à élaborer des stratégies pour résoudre des problèmes qui se présentent à lui.

- **La dimension langagière**

L'enfant apprend à comprendre et à s'exprimer à travers le langage oral, à développer son vocabulaire, à exprimer ses besoins et ses émotions.

## **Apprendre à travers le jeu**

Notre programme est basé sur la croyance que l'enfant construit sur les connaissances qu'il a déjà acquises. Le jeu initié par l'enfant procure les premières fondations pour les apprentissages futurs et le succès académique. L'apprentissage n'est pas seulement un processus où l'éducatrice donne de l'information à l'enfant, mais c'est un processus interactif qui donne à l'enfant des opportunités de découvrir directement à travers ses expériences. Par le jeu, l'enfant apprend, entre autres, à interagir avec les autres, à développer ses habiletés de langage, à reconnaître et résoudre ses problèmes.

L'enfant apprend mieux lorsqu'il poursuit ses propres intérêts tout en étant activement soutenu et stimulé par son éducatrice. Lorsque l'enfant apprend en suivant ses propres intérêts, il peut expérimenter différentes formes de jeux : jeux solitaires ou parallèles, jeux associatifs ou coopératifs, jeux symboliques, jeux d'assemblage ou de construction avec des idées simples ou complexes.

## L'environnement d'apprentissage

Nous considérons qu'il est spécialement important d'avoir plusieurs items qui reflètent la vie des enfants, comme : articles de cuisine, petits appareils sécuritaires qui ne fonctionnent plus, déguisements ainsi que certains jouets donnés par les parents. Ces items permettent aux enfants d'imiter l'adulte et de créer des situations avec leurs pairs qui simulent des événements de la vie réelle où il est nécessaire de raisonner sur des stratégies de résolution de problèmes.

Les locaux sont aménagés par coins d'activités. Une variété d'espaces aménagés en fonction de types d'activités spécifiques favorise l'intérêt et la participation de chaque enfant (exemple : jeux de construction, jeux symboliques, arts plastiques, jeux de manipulation, coin de livres/calme). Le fonctionnement par ateliers découle de l'aménagement par coins d'activités. Les ateliers peuvent porter sur un thème donné. À l'opposition du jeu libre, l'atelier suppose que le personnel éducateur sert de guide pour observer, accompagner et stimuler l'enfant et mettre à sa disposition le matériel et les outils dont il a besoin. L'enfant fait donc son choix d'atelier.

Les matériaux inclus dans l'environnement de l'enfant peuvent être naturels, commerciaux ou non commerciaux ou recyclés et adaptés à son âge :

- **Jeux de blocs et construction** : Blocs en bois de différentes formes et grandeurs, legos, briques en carton, boîtes, outils de construction, voiture, camions, trains, tapis de jeux, figurines, etc.
- **Jeux symboliques** : Petits appareils et accessoires de cuisine, déguisements, sacoches, souliers, nourriture en plastique, miroirs, accessoires de coiffure, contenants de nourriture vides, téléphone, caisse enregistreuse, argent de papier, etc.
- **Arts plastiques** : Peinture, papiers de différentes couleurs, ciseaux, brindilles, boutons, colle, marqueurs, boîtes, cartons, paillette, petites roches, articles de recyclage, etc.
- **Jeux de manipulation** : Casse-tête, jeux de connexion, jeux d'enfilage, petits blocs, jeux de loto, de mémoire, de société, etc.
- **Coin livres/ calme** : Livres sur différents thèmes, cassettes, CD, coussins,
- **Jeux de découvertes** : Bac à riz, jeux d'eau, contenants à remplir/vider/empiler, aimants, loupes, lampes de poche, etc.

L'enfant évolue librement à l'intérieur de certaines limites telles le respect des autres, du matériel et des consignes de sécurité.

Le déroulement quotidien des activités est affiché à chaque local pour que les parents puissent le consulter.

Les fêtes des enfants ont une grande importance. La fête est soulignée dans le groupe de l'enfant et un gâteau d'anniversaire, préparé par la personne responsable de l'alimentation du CPE, est servi en collation. Les parents sont invités, s'ils sont disponibles, à venir partager la collation avec les enfants.

**Nous nous assurons que chaque enfant bénéficie d'expériences d'apprentissage riches en leur offrant un environnement :**

- Accueillant, organisé et sécuritaire.
- Équipé avec du matériel intéressant, stimulant et disponible pour tous les enfants.
- Équipé avec du matériel pouvant être utilisé de différentes façons. Ce qui permet aux enfants d'élargir leur expérience et de stimuler leur imagination.
- Où on encourage l'autonomie en permettant aux enfants de choisir, de prendre, d'utiliser et de retourner le matériel de façon indépendante ou, dépendamment du matériel, en demandant l'aide de l'éducatrice.
- Aménagé pour favoriser le développement de la motricité, notamment avec les appareils et/ou modules de jeux installés dans les aires de jeu extérieures et dans la salle de motricité.

**Interventions démocratiques**

Soutenir et guider les enfants à devenir des individus autonomes demande à ce qu'on leur donne les opportunités de faire des choix, d'exprimer leurs émotions et de verbaliser leur pensée. Notre programme encourage le respect, l'honnêteté, l'harmonie et le partage des décisions. Les éducatrices et les enfants doivent travailler en partenariat afin de résoudre les conflits qui peuvent survenir et de trouver des solutions satisfaisantes pour tous. Lorsqu'un conflit entre enfants survient, l'éducatrice :

- Approche calmement les enfants et arrête toute action pouvant être blessante;
- Aide les enfants à reconnaître leur sentiment du moment;
- Écoute le problème des enfants impliqués (recueillir l'information);
- Aide les enfants à reconnaître et nommer le problème;
- Demande aux enfants des idées et des solutions pour régler le problème et les aide à choisir leur solution (suggère des solutions aux enfants plus jeunes);
- Demeure près des enfants afin d'observer et donner un suivi et du soutien, si nécessaire;
- Félicite les enfants pour leur démarche.

## **Rôle des parents**

Les parents sont les principaux éducateurs de leur enfant. Toutefois, un partenariat entre les éducatrices et les parents est essentiel pour la croissance et le développement des enfants et du CPE. Nous encourageons et apprécions la participation des parents en leur permettant de passer du temps avec leur enfant dans son environnement, en participant aux activités dans le local, en accompagnant lors des sorties de groupe, en participant aux différentes activités familiales. Ces différentes occasions permettent de créer des liens et des moments mémorables pour les parents, les enfants ainsi que pour le personnel.

## **Personnel éducateur**

L'équipe éducative du CPE est constituée d'éducatrices qualifiées en petite enfance qui prennent un rôle actif dans leur travail en se maintenant à jour dans les tendances et les recherches concernant le développement des jeunes enfants. Elles participent à des formations données par l'organisme Casiope, par le regroupement des CPE de l'Île Montréal ou par différents organismes.

À travers leurs habiletés et leur expertise, les éducatrices guident les jeux des enfants, observent et recueillent l'information essentielle pour superviser et soutenir les enfants dans leurs activités.

Dans le quotidien, l'éducatrice prend un rôle actif. Elle planifie et organise des activités en petits et grands groupes (ex : jeux physiques, histoires et bricolages axés sur les intérêts des enfants) contenant des objectifs spécifiques. Elle donne aux enfants les explications nécessaires au déroulement de la journée et des activités. Elle répond à leurs questions et en suscite d'autres. Elle participe dans les jeux des enfants en se joignant à eux dans leurs jeux. Elle les aide et les encourage à résoudre les problèmes qui peuvent survenir.

Afin de favoriser la qualité de l'interaction entre le personnel éducateur et les parents, les pratiques à privilégier par le personnel éducateur favorisent les échanges avec la famille sur leurs connaissances respectives de l'enfant et de la manière dont il se développe, ce qui permet l'identification du besoin à prioriser et la mise en place de solutions choisies conjointement avec la famille. De plus un suivi des décisions est assuré auprès de la famille et des ajustements sont effectués au besoin. Par ailleurs, le CPE favorise la participation régulière des familles à la vie du CPE lors des sorties éducatives et des événements spéciaux tels que des soupers communautaires.

À l'accueil, le personnel éducateur favorise le partage des informations qui concerne l'état de l'enfant afin d'assurer les conditions favorables à la transition de la maison au CPE ainsi que pour répondre adéquatement à ses besoins. À la fin de la journée, un bref compte-rendu du vécu de l'enfant est transmis aux parents. Plus spécifiquement, un journal de bord est complété quotidiennement par le personnel éducateur afin d'assurer un continuum à l'attention des parents sur le développement global de leur enfant.

## **Rencontres parents et éducatrice**

La communication est la base de toute bonne relation. Nous sommes un prolongement des familles de notre CPE et nous apprécions la responsabilité de ce partenariat. Afin de maximiser le développement des enfants, des rencontres de groupes entre parents et éducatrice sont organisées en début d'année et des rencontres individuelles sont prévues au printemps pour rendre compte de l'évolution et des progrès de l'enfant. Les documents « *À tout-petits pas* » et « *À petits pas* » de même que « *Passage à l'école* », sont les outils que nous privilégions pour établir les forces et les défis de chaque enfant.

Au besoin, à tout moment pendant l'année, des rencontres peuvent être ajoutées à la demande des parents, de l'éducatrice ou de la direction du CPE.

## **Promotion et prévention des saines habitudes de vie**

La vision pédagogique du CPE est orientée en fonction que les moments de vie partagés avec les enfants encouragent des périodes propices à de saines habitudes de vie. Afin de favoriser la mise en place d'environnement favorables à l'adoption de saines habitudes de vie, le CPE souscrit aux 12 orientations proposées par le cadre de référence «Gazelle et Potiron».

- **L'exercice physique** (jeu actif et le développement moteur);

Offrir plusieurs occasions de jouer activement au cours de la journée.

- Les jeux extérieurs sont favorisés quotidiennement si la température le permet
- Un horaire est déterminé afin de permettre à tous les groupes d'avoir accès à la salle multifonctionnelle quotidiennement

Limiter le temps consacré aux activités sédentaires.

- Alternance des jeux calmes et des jeux actifs

Encourager le jeu actif par des activités plaisantes et ponctuées de défis.

- Des tricycles et trottinettes sont à la disposition des enfants
- Des jeux de ballons et des courses à obstacles sont proposées aux enfants
- Des mini-olympiades sont organisées afin de soutenir le jeu actif
- De la musique est proposée aux enfants afin de les inciter à danser
- Des sorties au parc sont organisées afin de donner accès aux enfants à des environnements propices au soutien du jeu actif
- L'amélioration continue de nos pratiques éducatives est basée sur une réflexion collective sur l'évaluation de la qualité de l'aménagement des lieux et du matériel
- La création de zones de jeu intérieur et extérieur variées et riches en défis est pensée de manière à correspondre aux besoins et aux intérêts des enfants
- L'aménagement d'un espace a été déterminé pour que l'enfant puisse se retrouver seul s'il le désire

- L'aménagement des zones de jeux est reconnu pour leur capacité à inspirer les enfants (symbolique, construction, arts plastiques, musique, éveil à la lecture, éveil à l'esprit scientifique,...)
  - L'aménagement de zones de jeu favorise naturellement le regroupement d'enfants selon leurs goûts et intérêts
  - Les aires de jeux sont aménagées de manière complémentaire et sont compatibles les unes aux autres.
  - La flexibilité de l'aménagement permet de s'assurer de l'adapter en fonction des besoins des enfants
  - L'aménagement permet d'assurer une libre circulation et une liberté de mouvement
  - Du soutien est offert à l'enfant dans le développement de sa capacité à se détendre
    - Lui proposer des façons de se calmer (ex. respiration)
    - L'amener à reconnaître ses propres signes de fatigue
- Une saine alimentation; (*Voir le document politique alimentaire*)

Offrir le lait aux poupons d'une manière sécuritaire et respectueuse du choix des parents (*pages 6 à 9 et annexe A de la politique alimentaire*)

Utiliser des stratégies éducatives favorables au développement de saines habitudes alimentaires, d'une image corporelle positive et d'une relation saine avec la nourriture

Respecter les sensations de faim et de satiété de l'enfant (*voir pages 12 à 19 et annexes E et F de la politique alimentaire du CPE*)

Assurer un contexte de repas propice à la saine alimentation et à la découverte des aliments.

- Partage des responsabilités à table
- Offrir des collations et des repas à heures fixes
- S'assurer de l'atmosphère cordiale lors des repas et des collations
- Intégrer la routine des repas et collations à l'horaire quotidien
- Aménagement des lieux en fonction des besoins des enfants
- Offrir une alimentation variée et composée d'aliments à valeur nutritive élevée aux enfants.
- Faire découvrir les couleurs, textures, formes et odeurs des aliments en favorisant la réflexion chez les enfants

Exclure de l'offre alimentaire quotidienne les aliments et les boissons à faible valeur nutritive.

Intégrer des activités d'éveil au goût.

Intégrer les recommandations d'une nutritionniste au menu du CPE, dont la réduction de l'usage des ingrédients riches en gras saturés et réduction du sucre dans les recettes et de favoriser l'utilisation de sucres locaux tels que le miel (pour les enfants de plus d'un an) et le sirop d'érable. La mélasse et la cassonade sont aussi favorisées comme substituts au sucre raffiné.

- Prévenir les situations susceptibles de nuire à la santé;

Le CPE évite d'offrir le miel aux enfants de moins de 1 an afin de prévenir le botulisme et prend les précautions nécessaires à la prévention des risques d'étouffement (voir page 14 de la politique alimentaire du CPE)

Le CPE a mis en place un protocole d'accueil des enfants ayant des intolérances ou des allergies alimentaires. Une intégration visant à prévenir les situations susceptibles de nuire à la santé passe par le partage des responsabilités entre les parents, le personnel du CPE (consulter l'annexe J de la politique alimentaire du CPE)

### **Activités favorisant la transition scolaire**

Nous considérons que la préparation à la transition scolaire débute dès l'entrée de l'enfant au CPE. Cette préparation s'intensifie lorsque l'enfant transfère dans un groupe de 4-5 ans. Au CPE, nous avons constitué un comité 4 ans ayant comme objectif de favoriser une transition scolaire harmonieuse. Nous travaillons en partenariat en tant que membre du comité 0-6 de la Table jeunesse Bordeaux-Cartierville.

Objectifs de développement de l'enfant pour favoriser sa réussite éducative :

- Développer ses sens et sa motricité
- Développer sa personnalité
- Apprendre à interagir de façon harmonieuse avec les autres enfants et les adultes
- Apprendre à communiquer
- Comprendre le monde qui l'entoure
- Développer son goût pour la lecture et son intérêt pour l'écriture
- Développer sa persévérance et sa capacité de mener un projet à terme

Voici les activités spécifiques organisées par l'équipe afin de favoriser une transition scolaire de qualité :

- Participation à la vie du groupe : prise de décisions, responsabilités, choix d'activités
- Sortie à la bibliothèque à raison d'une fois par mois
- Participation à des ateliers d'éveil musical à raison d'une fois semaine
- Participation à des activités avec les personnes âgées à raison d'une fois par mois (installation Bois de Boulogne)
- Sortie dans le petit boisé près du CPE
- Sortie au parc
- Prendre l'autobus
- Promenade dans le quartier
- Diverses activités dans les groupes favorisant la prise de crayon mature
- Brossage des dents
- Favoriser l'autonomie en lien avec l'habillement et l'hygiène
- Lecture de livres portant sur l'école
- Participation au festival «je lis tu lis» en tant qu'activité d'introduction à la littérature
- Accès à la patinoire de la Fondation du Canadien de Montréal «Bleu, blanc, bouge»

- Accès aux jeux d'eau des parcs avoisinants
- Rencontre des parents deux fois par année afin de leur transmettre le portrait de l'enfant à partir des grilles de référence du développement de la naissance à 5 ans «À petits pas» de CASIOPE
- Causerie portant sur l'école
- Visite d'une école
- Transfert des informations à l'école concernant le profil de l'enfant avec l'autorisation des parents

## Horaire type des activités quotidiennes

### **Pouponnière**

L'horaire type des activités quotidiennes de la pouponnière est un guide. Voulant respecter, dans la mesure du possible, le rythme naturel de chaque enfant, les activités peuvent être différentes d'un enfant à un autre dépendamment de ses besoins, de son âge ou de sa condition personnelle.

- 7h : Accueil graduel des enfants  
Communication avec les parents  
Biberon ou «céréales de bébés» aux enfants les plus jeunes  
Hygiène (changement de couche au besoin, lavage des mains et du visage)  
Jeux libres et activités d'éveil sensoriel et/ou moteur
- 9h15 : Hygiène, Collation, Hygiène
- 9h40 : Sieste pour certains enfants  
Jeux libres et activités d'éveil sensoriel et/ou moteur  
Pour l'installation 1 : Dépendamment de la période de l'année et de l'âge des enfants il peut être possible de former deux groupes de 5 enfants et de leur proposer des activités différentes.  
Pour l'installation 2 : Dépendamment de la période de l'année et de l'âge des enfants, il peut être possible de former 3 groupes de 5 enfants et de leur proposer des activités différentes.
- 10h10 : Sortie à l'extérieur tous les jours de l'année où la température le permet (pour les enfants qui ne font pas dodo...)  
Pour l'installation 1 : Jeux libres et activités d'éveil sensoriel et/ou moteur à l'intérieur ou sur le balcon ou promenade en «poupons bus».  
Pour l'installation 2 : Jeux libres et activités d'éveil sensoriel et/ou moteur à l'intérieur ou dans l'aire extérieure de jeu des poupons ou promenade en « poupons bus ».
- 11h05 : Hygiène
- 11h20 : Dîner  
Pour l'installation 1 : L'été, les enfants peuvent s'asseoir à la table de pique-nique, dîner à l'extérieur.
- 12h : Hygiène, Chansons et comptines, Jeux libres
- 12h30 : Les enfants vont se coucher graduellement
- 14h : Réveil graduel des enfants  
Hygiène  
Jeux libres et activités d'éveil sensoriel  
L'été, jeux sur le balcon ou dans l'aire de jeu des poupons
- 15h : Hygiène, Collation, Hygiène
- 15h30 : Départ progressif des enfants  
Communication aux parents  
Jeux libres et activités d'éveil sensoriel et/ou moteur  
Jeux à l'extérieur, printemps, été, automne lorsque la température est clémente
- 18h : Fermeture du CPE

## **Horaire type des activités quotidiennes, groupes 18 mois à 4 ans**

- 7h : Arrivée progressive du personnel et des enfants,  
Accueil des enfants et communication avec les parents.  
L'enfant choisit le local où il souhaite aller en attendant l'arrivée de son éducatrice. Le ratio des enfants par éducatrice est cependant respecté.  
Jeux libres : Dépendamment du groupe d'âge, on retrouve  
Bricolage (coloriage, découpage, pâte à modeler)  
Jeux de blocs (construction avec legos, blocs de bois)  
Jeux de table (casse-tête, jeux de manipulation)  
Jeux symboliques (cuisine, déguisements, etc.)  
Livres et marionnettes  
Printemps, été, automne, l'accueil se fait à l'extérieur lorsque la température le permet.
- 9h10 : Rangement et période de transition.  
Les enfants rangent les jouets utilisés et chaque groupe retrouve son local.
- 9h20 : Routine d'hygiène et collation.  
Toilette, lavage de mains et changement de couches (si nécessaire).  
Collation : Chaque éducatrice profite de cette occasion pour partager et discuter avec les enfants.
- 9h40 : Causerie, cercle d'amis  
Moment privilégié pour discuter avec les enfants, raconter une histoire ou utiliser un élément déclencheur propice à la suite de la journée.
- 10h : Activités quotidiennes.  
Créatives : peinture, collage, coloriage, instruments de musique, jeux d'imitation, etc.  
Physiques et motrices : Anneaux à enfiler, découpage, pâte à modeler, jeux de manipulation et de construction, jeux intérieurs dans la salle de motricité ou à l'extérieur (module pour grimper, tricycles, trottinettes, voitures, marcher, courir, balles et cerceaux, jeux de sable, jeux d'eau, exercices sur matelas : rouler, ramper et étirement, danse, poutre, yoga, etc).  
Sociales : Jeux de groupe/ coopératifs, histoires interactives, présentation de création individuelle, marionnettes, mimes, etc.  
Cognitives : Livres, casse-tête, histoires sur CD ou cassettes, jeux de mémoire, jeux de lotos, dominos, jeux de lettres ou de chiffres, jeux d'ordinateurs, etc.  
Langagières : Musique, comptines, chansons, histoires, marionnettes, etc.  
En fonction du thème choisi, l'éducatrice peut organiser une activité dirigée ou demander aux enfants de choisir un atelier ce qui leur permet de développer leur autonomie ainsi que d'apprendre à faire des choix et à les respecter.
- 11h20 – Hygiène et dîner.
- 12h30 : Pendant le dîner, les enfants et l'éducatrice ont l'opportunité d'échanger sur leurs pensées et expériences de la journée.  
Dès que la température le permet, des dîners peuvent être pris à l'extérieur.

12h30 –

12h45/13h : Période calme / Préparation à la sieste.

Attention particulière donnée à chacun, lecture, musique douce.

12h45/13h

– 15h : Période de repos.

Pendant la période d'endormissement, l'éducatrice répond aux besoins affectifs des enfants en étant assise près d'eux.

De 14h30 à 15h00, pour les enfants qui ne dorment pas, activités calmes disponibles (livres, casse-tête)

15h : Période d'éveil.

Chaque enfant se réveille à son propre rythme et range ses effets personnels à l'endroit approprié.

15h15 : Routines et collation.

Collation : Chaque éducatrice profite de cette occasion pour partager et discuter avec les enfants.

15h45 : Départ progressif des enfants

Début de fusion des groupes

Jeux libres : Dépendamment du groupe d'âge, on retrouve

Bricolage (coloriage, découpage, pâte à modeler, etc.)

Jeux de blocs (construction avec lego, blocs de bois, etc.)

Jeux de table (casse-tête, jeux de manipulation, jeux de société, etc.)

Jeux symboliques (cuisine, déguisements, etc.)

Livres et marionnettes.

Printemps, été, automne, le départ se fait à l'extérieur lorsque la température le permet.

18h : Fermeture du CPE.